

COMMUNE DE LAROQUE

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET BUDGET PRIMITIF 2024

L'article L.2313-1 du CGCT prévoit qu'une note de présentation des finances communales 2023-2024 brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux concitoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation, elle est disponible sur le site internet de la commune « laroque.fr ».

Le compte administratif 2023 (approuvé le 05/03/24) retrace les dépenses et les recettes réalisées sur les sections de fonctionnement et d'investissement.

Le budget primitif 2024 (approuvé le 05/03/24) prévoit et autorise les dépenses et recettes à réaliser dans l'année civile.

1) Section de fonctionnement : permet à la collectivité d'assurer le quotidien

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services intercommunaux.

Pour la commune, **les recettes** correspondent aux sommes encaissées au titre de :

Chap	intitulé	détail	réal 23	prév 24
013	atténuations de charges	remboursement frais de personnel...	48 484,60	21 600,00
70	produits des services	location terrasse, station pompage, concessions cimetière, saucissade...	67 625,53	72 800,00
73	impôts et taxes	impôts locaux (part communale), taxe sur électricité, droit de place...	587 817,33	564 100,00
74	dotations et participations	dotation globale de fonctionnement (DGF), dotation nat. péréquation (DNP)...	289 392,56	289 310,00
75	autres produits de gestion courante	locations appartements, transport scolaire...	63 635,82	71 600,00
76	produits financiers	recettes liées au compte Crédit Agricole...	7,13	
77	produits exceptionnels	recettes à caractère ponctuel non classables dans les autres chapitres		
042	opération d'ordre transfert entre sections	recettes liées aux travaux effectués par le service technique - amort subv	10 764,56	93 300,00
			1 067 727,53	1 112 710,00

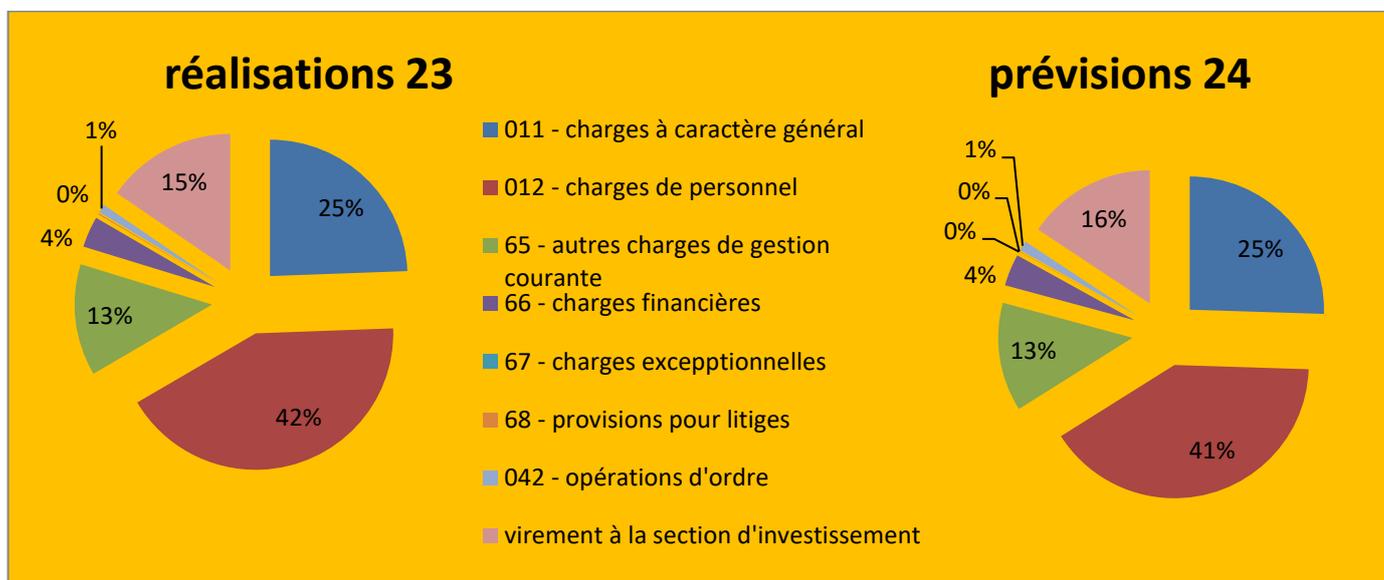


Les recettes de fonctionnement :

- 2023 les réalisations s'élèvent à 1 067 727,53 €
- 2024 les prévisions s'élèvent à 1 112 710,00 €

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :

Chap	intitulé	détail	réal 23	prév 24
011	charges à caractère général	contrats de services, achat de fournitures, maintenance, assurances...	260 504,48	283 820,00
012	charges de personnel communal	salaires, charges, médecine du travail	449 504,31	450 916,00
65	autres charges	indemnités élus, subventions aux assoc, syndicats intercom, SDIS...	141 182,44	146 900,00
66	charges financières	intérêts des emprunts, frais financiers...	39 148,06	43 000,00
67	charges exceptionnelles	dépenses à caractère ponctuel non classables dans les autres chapitres		0,00
68	dotations aux amortissements, provisions	provision constituée par la commune en cas de litige avéré	1 413,18	700,00
042	opération d'ordre transfert entre sections	dépenses liées aux travaux effectués par le service technique - amort subv	10 764,56	13 300,00
023	virement à la section d'investissement	excédent section de fonctionnement basculé en section d'inv (jeu d'écriture)		174 074,00
			902 517,03	1 112 710,00



Les dépenses de fonctionnement :

- 2023 les réalisations s'élèvent à 902 517,09 €
- 2024 les prévisions s'élèvent à 1 112 710,00 €

Le résultat de clôture de fonctionnement de 2023 est de 165 210,50 €

Les taux d'impôts locaux concernant les ménages :

	Taux 2023	Taux 2024
Taxe d'habitation	6,20 %	6,20 %
Foncier Bâti	30,45 %	30,45 %
Foncier Non Bâti	38,48 %	38,48 %

2) Section d'investissement : prépare l'avenir

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen et long terme.

Elle concerne des projets qui donnent lieu à des dépenses et recettes ponctuelles, à caractère exceptionnel.

Pour la commune, les dépenses d'investissement font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité.

Le remboursement du capital des emprunts est aussi une dépense d'investissement qui doit être couverte par des ressources propres (partie de l'excédent de fonctionnement).

Les recettes d'investissement sont principalement les subventions octroyées par les divers partenaires, Europe, Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental et autres organismes.

Une partie de l'excédent de fonctionnement et, si besoin, le recours à l'emprunt.

En 2023 les investissements les plus importants ont été :

• recalibrage et réhabilitation du bourg centre :	442 606 €
• aménagement aire de loisirs sportive :	150 421 €
• travaux d'électrification (mise en discrétion) :	73 606 €
• mise en lumière du Castrum :	48 553 €
• aménagement local étage ch des vignes :	31 031 €
• réfection traverse du ponteil :	23 888 €
• Feux tricolores RD 986 :	23 824 €
• réfection chemin des chasseurs (situation 1) :	20 000 €
• réfection rue lou coulet St-Jean :	16 046 €
• aménagement voirie « zone de rencontre » RD 986 :	15 609 €
• réfection facade mairie :	11 690 €
• réfection trottoir giratoire rond-point tivoli :	11 518 €
• acquisition d'un photocopieur :	4 555 €
• réhabilitation maison A1048 ch asphodèles :	9 732 €
• Plan Communal de Sauvegarde :	5 702 €
• refont site internet :	1 792 €
• Travaux Eglise Sainte-Madeleine (étude) :	1 650 €
.../... (liste non exhaustive)

TOTAL 842 567 €

En 2024 sont prévues, principalement, les opérations suivantes :

• réhabilitation du bourg centre (place du château et tranche 2) :	299 378 €
• Acquisition terrain + honoraire pôle médical :	168 180 €
• Rénovation des tennis :	146 268 €
• réhabilitation maison A1048 ch asphodèles :	98 000 €
• réfection chemin des chasseurs (solde) :	83 355 €
• travaux d'électrification (mise en discrétion) :	70 000 €
• Acquisition matériel et véhicule (remplacement) service technique :	41 758 €
• Piétonnier chemin des promeneurs :	23 427 €
• Façades point info-tourisme :	20 910 €
• mise en place de caveaux au cimetière :	20 000 €
• réaménagement parking ch neuf :	16 109 €
• Confortement des ponts communaux :	15 645 €
• Travaux réfection murs St-Hubert et rue château :	15 580 €
• liaison voie douce terrain sportif :	14 334 €
• Trottoirs avenue de l'europe :	14 137 €
• traitement charpente et isolation mairie :	11 820 €
• élargissement ch des vignes (goudronnage) :	11 161 €
• Travaux fouille Chapelle Saint-Jean :	10 512 €
• élargissement chaussée ch de montplaisir :	9 704 €
• Restauration cheminée Valmalle :	7 154 €
• Illuminations de Noël :	7 000 €
• vidéoprotection (croix du dimanche) :	6 300 €
• Panneaux de rues (centre ancien) :	4 806 €
• Mobilier urbain (banc pierre, herse rue madeleine, tonnelle-banc) :	4 128 €
• Panneaux patrimoniaux :	3 709 €
• Réfection traverse rue chemin neuf - rue droite :	3 505 €

• Sécurité incendie ERP :	3 000 €
• Plan Communal de Sauvegarde :	1 900 €
.../... (liste non exhaustive)
TOTAL	1 166 800 €

3) Principaux ratios :

Ratios du budget primitif 2024 de la commune :

Dépenses réelles de fonctionnement / Population (1 693 hab.) :	546,57 €
Produits des impositions directes (estim.) / Population :	333,20 €
Recettes réelles de fonctionnement / Population :	602,13 €
Dépenses d'équipement Brut / Population :	689,19 €
Encours de dette / Population :	890,74 €
DGF/Population :	82,22 €

4) Montant du Compte administratif consolidé des 4 budgets :

	Résultat de clôture 2022	Par affectée à l'investissement 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture cumulé 2023
Budget principal				
- Investissement	-130 688,89 €		76 399,04 €	-54 289,85 €
- Fonctionnement	184 778,53 €	184 778,53 €	165 210,50 €	165 210,50 €
TOTAL I	54 089,64€	184 778,53 €	241 609,54 €	110 920,65€
Budget assainissement				
- Investissement	-26 064,33 €		18 628,46 €	-7 435,87 €
- Fonctionnement	-24 958,14 €		-6 364,89 €	-31 323,03 €
TOTAL II	-51 022,47 €		12 263,57 €	-38 758,90 €
Budget camping				
- Investissement	79 920,37 €		-15 628,01 €	64 292,36 €
- Fonctionnement	23 742,81 €		-4 873,71 €	18 869,10 €
TOTAL III	103 663,18 €		-20 501,72 €	83 161,46 €
Budget CCAS				
- Investissement				
- Fonctionnement	8 532,96 €		1 140,34 €	9 673,30 €
TOTAL IV	8 532,96 €		1 140,34 €	9 673,30 €
Résultats cumulés				
TOTAL I+II+III+IV	115 263,31		234 511,73	164 996,51

5) Tableau d'évolution de la dette (budget communal)

Période	Restant dû
2023	1 684 895,28
2024	1 508 030,78
...	...